



**Communiqué de la Mission francophone d'observation mandatée par le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à l'occasion des élections présidentielle et provinciales du 29 octobre 2006 en République Démocratique du Congo**

Honoré par la marque de confiance renouvelée des Autorités congolaises à l'OIF, en l'invitant à participer à l'observation des différentes consultations qui consacrent la fin de la transition en République Démocratique du Congo, et suite à la proclamation des résultats définitifs des scrutins du 30 juillet 2006, le Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF a décidé, à nouveau, d'envoyer une mission d'observation des élections du 29 octobre 2006.

Cette mission, conduite par Son Excellence Monsieur Tiébilé DRAME, ancien Ministre malien des Affaires étrangères, était composée de hautes personnalités et d'experts venant de Belgique, du Bénin, de Bulgarie, du Cameroun, du Canada, de France, du Mali, du Sénégal et du Togo. Elle a œuvré en étroite concertation avec les organisations internationales, régionales et sous régionales, coordonnées sur le terrain par le PNUD à travers son « Programme d'Appui à la Coordination des Observateurs internationaux (PACO) ».

Pour la journée du 29 octobre 2006, les observateurs de l'OIF se sont déployés en neuf équipes réparties dans les provinces de Kinshasa, du Bas Congo, du Katanga, de Maniéma, du Kivu, et ont observé les scrutins à la lumière des principes directeurs de la Francophonie en vigueur dans ce domaine ainsi que des engagements consignés dans la Déclaration de Bamako en faveur de la tenue d'élections libres, fiables et transparentes.

Sur cette base, ils ont fait les constatations suivantes :

***Au niveau de la phase préélectorale :***

1. une nette amélioration dans la préparation des opérations électorales, prenant en compte les insuffisances et les faiblesses observées lors des scrutins du 30 juillet 2006 ;
2. une bonne collaboration entre les acteurs du processus et l'implication des délégués des candidats au second tour de l'élection présidentielle dans la préparation technique des élections ;
3. le déroulement de la campagne électorale dans un climat politiquement apaisé, en dépit des incidents survenus dans quelques localités, qui n'ont cependant pas eu d'impact majeur sur la poursuite du processus électoral ;

4. le travail apprécié de la Haute Autorité des Médias (HAM), en vue d'un plus grand respect de la déontologie par les journalistes, qui a contribué à cet apaisement du climat politique.

***En ce qui concerne les opérations électorales :***

1. une bonne organisation, sur le plan technique, des opérations électorales ;
2. une parfaite maîtrise du fonctionnement des bureaux de vote par des agents électoraux généralement bien formés et dévoués;
3. une participation active des femmes à la gestion des centres et des bureaux de vote ;
4. des électeurs calmes et disciplinés, en dépit des mauvaises conditions météorologiques dans certaines localités du pays, avec une participation plus marquée des femmes et des jeunes ;
5. la tenue des scrutins dans le respect de la loi électorale et dans un esprit concerté entre les agents électoraux et les représentants des candidats ;
6. la présence discrète et efficace des forces de maintien de l'ordre ;
7. l'absence d'un système de rotation et de prise en charge de la restauration des membres des bureaux de vote, conduisant à l'épuisement de ces derniers, notamment durant la phase de dépouillement des résultats.

***Au niveau de la phase post-électorale :***

1. Malgré les conditions limites d'éclairage dans certains bureaux de vote, le dépouillement s'est déroulé conformément à la loi électorale, en présence des représentants des candidats ;
2. A la différence de ce que l'on a pu constater lors des élections du 30 juillet 2006, l'affichage des résultats électoraux devant les bureaux de vote a été plus systématique ;
3. Le système mis en place pour le traitement des résultats des scrutins du 29 octobre 2006 a permis de corriger les faiblesses observées dans l'acheminement, le stockage et le tri des documents électoraux.

Au vu de ce que ses membres ont pu observer sur le terrain, la mission de la Francophonie estime que les scrutins du 29 octobre 2006 se sont déroulés globalement de manière libre et transparente. Toutefois, elle recommande :

1. *aux partenaires internationaux* de poursuivre le renforcement des capacités des acteurs et des institutions impliqués dans le processus électoral, en mettant l'accent sur la sensibilisation et la formation ;
2. *à la Commission Electorale Indépendante (CEI)*:
  - de mettre en place, le jour du scrutin, un système de rotation et/ou de prise en charge de la restauration des agents électoraux et des représentants des candidats, de manière à leur permettre une meilleure participation aux opérations électorales et de dépouillement ;
  - d'écourter, autant que possible, les délais de proclamation des résultats ;
3. *aux partis politiques et aux candidats* de renforcer la formation de leurs représentants dans les bureaux de vote.

Les membres de la délégation de l'OIF remercient vivement les hautes Autorités congolaises, les Ambassadeurs francophones accrédités en République Démocratique du Congo, la Commission Electorale Indépendante (CEI), la Mission de l'Organisation des Nations Unies au Congo (MONUC), pour l'accueil qui leur a été réservé dans le cadre de cette mission.

Ils rendent également hommage au Peuple congolais pour son sens civique et sa détermination à tourner définitivement la page de la période de transition politique amorcée depuis 1990 et à asseoir résolument une stabilité et un développement humain durables.

Fait à Kinshasa le 31 octobre 2006